

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS A 5 ANS ! FAITES LE POINT SUR VOS CONTRATS ET GARANTIES



ORGANISATEUR : UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES EN HAUTS-DE-FRANCE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 1H

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION



MUTUELLE SANTÉ



- Obligatoire**
 - Salariés du secteur privé
 - Associations
- Facultative**
 - Étudiants
 - Chômeurs
 - Retraités
 - Fonctionnaires
 - TNS (Travailleurs Non Salariés)

URACEN en partenariat avec AESIO propose aux employeurs associatifs de répondre à toutes les questions concernant la mutuelle santé obligatoire et de faire le point sur vos contrats et garanties.

Lundi 10 mai à 17h30

DATE(S) DE LA FORMATION

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS A 5 ANS ! FAITES LE POINT SUR VOS CONTRATS ET GARANTIES



10 mai 2021
17H30-18H00

POUR S'INSCRIRE

-  03 20 63 91 79
-  contact@uracen.org
-  <https://forms.gle/MERhkQuZAc4vGX6P6>

STRUCTURE FORMATRICE

-  Union régionale des associations culturelles et éducatives en Hauts-de-France
-  Voir la présentation de cette structure